

Chartres, le 10 mars 2008

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des services départementaux de
l'Education Nationale d'Eure-et-Loir

A

Mesdames et Messieurs les enseignants du
1^{er} degré
S/c de Mesdames et Messieurs les I.E.N.
de Mesdames et Messieurs les Principaux
de Mesdames et Messieurs les Directeurs de
S.E.S.- S.E.G.P.A.
de Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'établissement spécialisé
de Monsieur le Directeur du L.E.A.

**Division des Personnels
des Ecoles**

Gestion Collective

Dossier suivi par
Mme HUARD
Tél. 02 36 15 11 82
Fax 02 36 15 11 40
ce.dpe28@ac-orleans-tours.fr

**Cité administrative
Place de la République
28019 Chartres Cedex**

Objet : Mutation des instituteurs et professeurs des écoles par exeat/ineat directs non compensés

J'ai l'honneur d'informer les personnels qui ont participé aux permutations informatisées et qui n'auront pas obtenu satisfaction qu'ils pourront demander à changer de département, dans le cadre des mutations interdépartementales directes (exeat/ineat), soit au titre du handicap, soit pour raisons médicales et/ou sociales, soit pour rapprochement de conjoint, soit pour convenances personnelles.

Je vous précise qu'une priorité est donnée

- aux personnes en charge d'enfants et séparées de leur conjoint pour raisons professionnelles.
- aux personnes en situation de handicap

Les dossiers devront me parvenir **avant le 2 avril 2008** et comporter :

- ♦ **Une demande d'exeat** – modèle joint – datée et signée (accompagnée des pièces justificatives)
- ♦ **Une demande d'ineat** (lettre manuscrite) **pour chaque département demandé** (chaque demande d'ineat doit être accompagnée des pièces justificatives).

L'Inspecteur d'Académie



Philippe PICOCHÉ

PIECES JUSTIFICATIVES

A joindre impérativement à votre dossier

Votre demande d'exeat

Votre^(vos) demande^(s) d'ineat^(s)

➤ **Demande pour rapprochement de conjoint**

une attestation de l'employeur du conjoint ou du PACSE(E), datée de moins de 3 mois et précisant la date de prise de fonctions ainsi que le lieu de travail.

une photocopie du livret de famille pour les candidats mariés (ou non mariés ayant des enfants reconnus par les deux parents).

une photocopie de l'acte civil, pour les partenaires liés par un PACS, accompagnée de la copie de la déclaration d'imposition commune de l'année 2007.

➤ **Demande au titre du handicap, raisons médicales et/ou sociales, rapprochement de conjoint et convenances personnelles**

une photocopie de votre dernier rapport d'inspection

A JOINDRE EGALEMENT A TOUTES LES DEMANDES :

1 timbre tarif urgent moins de 20 g (0,55 euros)
pour l'accusé de réception de la demande d'exeat

1 timbre tarif urgent plus de 20 g (0,88 euros) **par demande d'ineat**
pour transmission des demandes d'ineat aux inspections académiques concernées.

DEMANDE D'EXEAT

NOM..... PRENOM.....

Adresse personnelle.....

.....

.....

Numéro de téléphone.....

**Je sollicite l'exeat du département d'EURE-et-LOIR
Pour la rentrée scolaire 2008/2009**

POUR RAPPROCHEMENT DE CONJOINTS

POUR CONVENANCES PERSONNELLES

AU TITRE DU HANDICAP

POUR RAISONS MEDICALES et/ou SOCIALES

Je désire intégrer un des départements suivants :

1		2	
3		4	
5		6	

Pièces justificatives à joindre aux demandes

pour rapprochement de conjoint :

Une photocopie du livret de famille ou copie du PACS

Une attestation de l'employeur du conjoint précisant la date de prise de fonctions.

Pour rapprochement de conjoint et pour convenances personnelles :

Une photocopie de votre dernier rapport d'inspection

à..... Le..... signature
(obligatoire pour la prise en compte de la demande)

Fiche à retourner AVANT le 2 avril 2008

à l'inspection académique
DPE/Gestion Collective
15 place de la République
28019 CHARTRES CEDEX